



...Allo crapaud...

Numéro 1

Les nouvelles de l'association Noisy le Sec Environnement

Protection des milieux naturels, des espèces végétales et animales, de l'eau, de l'air, des sols, et du cadre de vie, à Noisy le Sec et dans les communes voisines.

37 rue de Romainville, 93130 Noisy le Sec, nlsenvironnement.canalblog.com

Octobre 2011

Les papillons de la Corniche des Forts : premières observations.

Sylvie van den Brink

La « Corniche des Forts » est le nom de la future base régionale de Loisirs qui s'étendra sur 64 hectares de Noisy le Sec aux Lilas. La base englobera plusieurs parcs déjà existants (parc Communal de Romainville, ancien parc départemental de Romainville/Pantin...) entre lesquels se trouve la friche des anciennes carrières de gypse de Romainville, qui sera aménagée après le comblement des galeries. Ce projet est dans les cartons depuis 1993. Les comblements devraient commencer en 2012...

En 2001, une étude environnementale préalable aux travaux a été réalisée par le cabinet Ecosphère. Cette étude, commandée par la Région, répondait à un cahier des charges précis. Réalisée sur un temps très court (2 ou 3 jours), en journée, et sur une saison unique (juillet), elle nous paraît insuffisante pour bien comprendre le site et ses enjeux de préservation. Elle faisait notamment l'impasse sur les Batraciens et les Chiroptères. Elle concluait à l'absence d'espèces protégées, au manque d'intérêt du site et au bienfondé d'une « valorisation écologique » à l'occasion des aménagements à venir...

En 2002, est paru le *Guide méthodologique pour la création de zone naturelle d'intérêt floristique et faunistique (ZNIEFF) en Ile-de-France*, qui a modifié le statut de protection de plusieurs espèces présentes sur le site.

En 2011, l'association Noisy le Sec Environnement a repris l'étude de la flore et de la faune de la Corniche des Forts. Voici les premières observations faites sur les papillons.

La Corniche des Forts est un versant orienté au nord, avec de magnifiques points de vue sur Bobigny et Pantin.

Elle prolonge à l'ouest le glacis du Fort de Noisy, protégé par un Arrêté de Protection de Biotope pour les mares à Crapauds calamites, mais elle en est séparée par la route départementale. C'est le domaine du gypse et de l'argile verte avec une flore et une faune particulières.

Plusieurs milieux sont présents : des parcs urbains à pelouses (parc communal et parc de la Sapinière à Romainville), une ormaie rudérale avec des clairières ensoleillées (anciennes carrières), des prairies (derrière le château de Romainville).

Le troisième niveau de galeries minières est un réservoir d'eau naturel. Lorsque la pluviométrie est forte, l'eau affleure et peut former une mare naturelle temporaire.

Les conditions météorologiques ont été particulières en 2011, avec un printemps chaud et très sec et un été frais et très humide. En juillet et août, il y a eu peu de journées idéales pour l'observation des papillons, avec des périodes d'ensoleillement courtes et des journées souvent venteuses.



Robert-le-Diable

Méthodologie

Nous avons prospecté le site à plusieurs reprises au cours de l'année 2011 : 22 avril, 25 mai, 5 juin, 14 juillet, 18 août, 25 septembre pour la friche du centre, et le 3 juin, 5 juillet et 16 août pour le parc communal de Romainville.

Nous y avons trouvé 15 espèces de papillons. L'étude de 2001 avait produit une liste de 13 lépidoptères (voir tableau).

Familles	Nom scientifique	Nom français	Ecosphère		Statut en IDF	
			2001	Avant 2002	NLSE 2011	Statut en IDF Depuis 2002
Nymphalidae	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	x	commun	x	Déterminant ZNIEFF
Nymphalidae	<i>Cynthia cardui</i>	Vanesse des Chardons	x	commun	Non vu	
Nymphalidae	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	x	commun	x	
Nymphalidae	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	x	commun	x	
Nymphalidae	<i>Polygonia c-album</i>	Robert le Diable	x	commun	x	
Nymphalidae	<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	x	commun	Non vu	
Nymphalidae	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	x	commun	x	
Nymphalidae	<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	x	commun	Non vu	
Nymphalidae	<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique			x	
Nymphalidae	<i>Inachis io</i>	Paon du jour			x	
Lycaenidae	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	x	commun	x	
Lycaenidae	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns			x	
Pieridae	<i>Pieris brassicae</i>	Piérïde du chou	x	commun	x	
Pieridae	<i>Pieris rapae</i>	Piérïde de la rave	x	commun	x	
Pieridae	<i>Leptidea sinapis</i>	Piérïde du Lotier			x	
Pieridae	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore			x	
Hesperiidae	<i>Ochlodes faunus</i>	Sylvaine	x	commun	x	
Hesperiidae	<i>Carcharodus alceae</i>	Grisette, Hespérie de l'Alcée			x	Déterminant ZNIEFF
Zygenidae	<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène de la Filipendule	x	commun	Non vu	Déterminant ZNIEFF

Le Paon de Jour, la Piéride du Lotier et l'Aurore ne figurent pas dans la liste de 2001. Ces absences s'expliquent par la biologie de ces espèces. Ce sont des papillons non visibles en juillet.

Le Paon de Jour est visible au début du printemps après avoir hiberné à l'état d'imago. Ensuite, il disparaît, pour réapparaître en fin de saison (fin août). Le 22 avril, il volait dans le parc de la Sapinière.

L'Aurore ne vole que de mars à mai. Nous en avons vu plusieurs le 22 avril dans la friche du centre encore dépourvue de frondaisons.

La Piéride du Lotier est aussi un papillon de printemps. En avril, il butine l'Alliaire officinale, abondante sur la Corniche des Forts.

Le 5 juin, le **Demi-deuil** butinait dans la prairie mésophile derrière le château. Nous l'avons revu au même endroit le 14 juillet.



Ce papillon est lié aux graminées. Le 5 juillet, nous l'avons trouvé dans le parc communal de Romainville où les pelouses n'étaient plus tondues depuis 2 ans. Il y a donc une intéressante continuité écologique à partir du Fort de Noisy où il est abondant. Ce papillon est « déterminant ZNIEFF » depuis 2002.

La Zygène de la Filipendule n'a pas été observée sur la Corniche des Forts cette année. Elle a été vue sur le Fort de Noisy le 15 et le 20 juillet. Pour voir ce papillon au vol discret, il faut passer en revue tous les boutons floraux (cirsés, centaurees) où il prend le temps de butiner. Nous avons pu le manquer dans la prairie

mésophile de la Corniche des Forts où se trouvent toutes les plantes-hôtes nécessaires. Ce papillon est déterminant ZNIEFF depuis 2002.

Une Carte géographique dans sa forme estivale a été vue le 14 juillet sur Yèble.



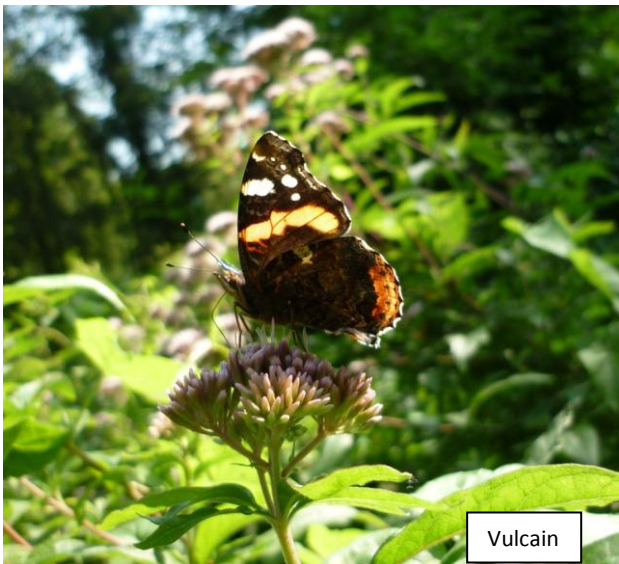
Sa présence peut être liée à la proximité de l'eau du 3^e niveau de carrière qui suintait à proximité de la clairière. Cette espèce n'était pas citée en 2001. Elle serait actuellement en progression.

L'Azuré des Nerpruns a été observé sur le Mélilot blanc et le Yèble en fleurs.



La Grisette, espèce déterminante ZNIEFF, a été observée sur les Laiterons de la prairie mésophile derrière le Château. Elle est présente sur le Fort de Noisy et dans les jardins voisins.

La **Sylvaine** a été vue surtout en juin et juillet.



Le **Vulcain**, ici sur Eupatoire chanvrine, a été vu lors de chaque visite. Le 25 septembre, plusieurs individus, en migration descendante, ont été observés sur le lierre en fleurs.

Trois espèces n'ont pas été revues :

Le **Petite Tortue** (*Aglaïs urticae*) était absente aussi sur les sites voisins.

Le **Vanesse des chardons** n'a pas été vue en 2011 à Noisy ou à Romainville.

Le **Tristan**, papillon de lisières et de sous-bois, n'a pas été vu non plus. Le seul papillon de sous-bois observé est le Tircis, très abondant.

Ces trois espèces sont à surveiller. Ce sont des papillons qui étaient qualifiés de « communs » il y a 10 ans...

Ces observations succinctes devront être précisées l'an prochain. La conception d'une fiche de terrain adaptée est en cours de réflexion (date, nombre d'individus, localisation, météo, etc). Il faudrait observer le cycle de vie (œuf, chenille, chrysalide, imago) de chaque espèce et en établir le calendrier.

Il faudrait comparer nos données avec celles des autres associations naturalistes du 93. Des contacts ont été pris dans ce sens.

Ces observations montrent les limites d'une étude réalisée sur un temps court comme celle d'Ecosphère en 2001. Plus largement, on peut aussi s'interroger sur l'objectivité d'une étude payée par l'aménageur, qui en détermine aussi le cahier des charges et le coût. De telles études devraient être indépendantes et se faire sur un temps long pour tenir compte des cycles de vie. Elles devraient être facturées à un tarif unique et avec un cahier des charges conçu par des naturalistes.

Nous constatons, par ailleurs, que les papillons qui paraissent les plus vulnérables ne sont pas forcément ceux qui sont classés « déterminants ZNIEFF ». Cette notion permet de déconsidérer tel site et de protéger tel autre. La protection des milieux naturels et de leur faune doit se concevoir avec une approche plus large, plus objective, qui passe par un inventaire exhaustif et une répartition cartographiée de chaque espèce.

Sur la Corniche des Forts, la prairie mésophile derrière le château doit être protégée pour la rareté de ce milieu en Seine-Saint-Denis

Bibliographie

DOUX Y., GIBEAUX Ch., 2007 : Les papillons de jour d'Ile-de-France et de l'Oise. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope) ; Museum national d'Histoire naturelle, Paris, 288p.

Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Ile-de-France. CSRPN et DIREN d'Ile-de-France, 4 septembre 2002

Nous remercions Christian Perrein, de l'Atlas Entomologique Régional (Nantes), pour ses conseils et son aide dans la détermination des espèces.